

Annexe à l'instruction n° 2019-I-06

Formulaire de notification d'une externalisation d'activité ou de fonction importante ou critique ou d'évolution importante concernant cette externalisation

Date de la notification :

Organisme assujetti

Raison sociale/Dénomination :

Numéro SIREN :

Personne responsable de la notification :

Civilité :

Nom :

Prénom :

Titre / Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Information sur l'accord d'externalisation

Type d'externalisation :

- Fonction clé
 - Externalisation intragroupe
- Autre activité critique ou importante

Précisions complémentaires :

- Externalisation intragroupe

- Notification dans le cadre d'une évolution importante de l'externalisation ?
 - Si case cochée, date de la première notification :

Description de l'activité externalisée et de son caractère critique ou important :

Raison de l'externalisation (en regard de la stratégie de l'organisme notamment) :

Date de validation de la décision en interne dans l'organisme :

Date de mise en œuvre :

Instance décisionnelle :

Dernière date d'approbation de la politique écrite relative à l'externalisation :

Remarque : pour les sections suivantes, en cas d'externalisation intra-groupe dans une structure dédiée au groupe et contrôlée par les entités y faisant appel, les informations relatives à l'évaluation et la documentation peuvent être adaptées après consultation de la brigade de contrôle en amont de la notification.

Prestataire de l'externalisation

Raison Sociale :

SIREN :

Pays :

Adresse :

Secteur d'activité :

Dans le cas d'une externalisation d'une fonction clé, information de la personne responsable au sein du prestataire :

Civilité :

Nom :

Prénom :

Titre / Fonction :

Téléphone :

Courriel :

- Résultat de l'évaluation d'honorabilité et compétence par l'organisme d'assurance :

- Modalités de suivi d'honorabilité et compétence par l'organisme d'assurance :

Possibilité pour le prestataire de recourir à un sous-traitant : OUI - NON

Coopération du prestataire avec l'ACPR et droits d'accès

- Clause(s) contractuelle(s) sur la coopération du prestataire avec l'ACPR : OUI – NON et description le cas échéant

- Droits et modalités d'accès pour l'organisme assujetti, son auditeur externe et l'ACPR aux informations relatives aux fonctions et activités externalisées : OUI – NON et description le cas échéant

Description du dispositif du contrôle interne destiné à encadrer l'externalisation

Les descriptions ci-dessous peuvent faire l'objet d'une note séparée

- Résumé de l'évaluation des risques liés à l'externalisation :
- Gouvernance et dispositif de contrôle interne de l'activité externalisée :
 - Résumé du plan de continuité de l'activité (PCA) relatif à l'externalisation :
 - Modalités de reporting du prestataire (format, fréquence, support, ...) :
 - Fréquence prévue des audits :
 - Éléments démontrant que l'externalisation n'est pas susceptible de compromettre gravement la qualité du système de gouvernance :
 - Éléments démontrant que l'externalisation n'est pas susceptible d'accroître indûment le risque opérationnel :
 - Éléments démontrant que l'externalisation n'est pas susceptible de nuire à la prestation continue d'un niveau de service satisfaisant à l'égard des assurés, souscripteurs et bénéficiaires de contrats et entreprises réassurées.